

BUDGET 2019-2020

PLUS D'ARGENT DANS LE PORTEFEUILLE

DES FAMILLES QUÉBÉCOISES

VOS PRIORITÉS, VOTRE BUDGET

« Institution fondamentale de notre société, la famille apporte une contribution indispensable au développement humain, économique, social et culturel du Québec. C'est pourquoi votre gouvernement a intégré dans le budget 2019-2020 des mesures qui sauront mieux répondre aux besoins de toutes les familles du Québec en vue de favoriser leur épanouissement. »

Mathieu Lacombe
Ministre de la Famille

Pour répondre aux préoccupations immédiates des Québécois et préparer l'avenir, le gouvernement retourne plus d'argent dans le portefeuille des familles et donne la priorité à la réussite des enfants.

L'aide aux familles ainsi que la qualité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance demeurent donc des priorités gouvernementales.

ABOLIR PROGRESSIVEMENT LA CONTRIBUTION ADDITIONNELLE POUR LA GARDE D'ENFANTS

Votre gouvernement s'est engagé à ramener le tarif unique pour les services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés, et le budget 2019-2020 pose les premiers jalons de cet engagement.

- Un plan pour ramener le tarif unique des services de garde subventionnés d'ici 4 ans.
- Dès 2019, plus de 40 000 familles n'auront plus à payer de contribution additionnelle pour la garde d'enfants et 100 000 la verront diminuer.
- À terme, l'abolition complète permettra de remettre près de 185 M\$ par année dans les poches des familles concernées.

SOUTENIR DAVANTAGE LES PARENTS

Votre gouvernement a comme objectifs d'offrir à tous les enfants du Québec la chance de s'épanouir pleinement et de donner aux parents les outils qui leur permettent d'être les principaux acteurs du développement de leurs enfants.

- Un soutien additionnel de 173,2 M\$ sur 5 ans pour mieux soutenir les familles à faible revenu qui reçoivent une pension alimentaire au bénéfice d'un enfant.
- Une aide supplémentaire pour offrir à tous les enfants du Québec la chance de s'épanouir pleinement. Cette mesure prévoit 3,2 M\$ sur 4 ans, dont :
 - > une bonification de 2 M\$ sur 4 ans pour le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques;
 - > une bonification de 1,2 M\$ sur 4 ans pour le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents.
- Des sommes réservées pour bonifier la mesure visant à améliorer l'aide accordée aux familles d'un enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels.



AIDER LES ENFANTS À DÉVELOPPER LEUR PLEIN POTENTIEL

Pour permettre à tous les enfants d'atteindre leur plein potentiel, votre gouvernement entend améliorer les services offerts aux élèves dès le plus jeune âge.

- Investissement de 1 G\$ au cours des 5 prochaines années pour l'ajout de nouvelles classes de maternelle 4 ans.
- Investissement de 340 M\$ sur 5 ans pour le programme Agir tôt visant le dépistage précoce des troubles d'apprentissage.
- Investissement de 135 M\$ sur 5 ans pour favoriser l'accès à des sorties culturelles et enrichir le contenu offert dans les bibliothèques scolaires.

UNIFORMISER LA TAXE SCOLAIRE

Votre gouvernement s'assure de maintenir le financement des commissions scolaires et protège les services fournis aux élèves.

- Le gouvernement a annoncé son intention d'uniformiser, pour toutes les régions, les taux de taxation sur une période de trois ans.
- À terme, cette mesure représentera un coût annuel d'environ 800 M\$.

LUTTER EFFICACEMENT CONTRE L'INTIMIDATION ET L'EXPLOITATION DES ENFANTS SUR INTERNET

Votre gouvernement poursuit la lutte contre l'intimidation sous toutes ses formes, à tous âges, dans le monde réel ou le monde virtuel et renforce la lutte contre la pornographie juvénile et le leurre d'enfant sur Internet.

- Poursuivre les actions de sensibilisation visant à prévenir et à contrer l'intimidation : 3 M\$ pour la prolongation d'un an du plan d'action concerté permettant d'assurer le maintien des mesures porteuses.
- Protéger nos enfants contre l'exploitation sur Internet : 11 M\$ sur 5 ans sont alloués au ministère de la Sécurité publique afin qu'il crée l'Équipe de coordination de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

AUTRES MESURES DESTINÉES AU MIEUX-ÊTRE DES FAMILLES

- Investissements annuels de 7 M\$ pour démocratiser l'accès aux loisirs et aux sports.
- Aide au logement et à la rénovation de domicile.
- Investissement de 144 M\$ sur 5 ans pour permettre l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes pour les enfants de 17 ans et moins.
- Soutien additionnel de 14,8 M\$ sur 5 ans pour réformer les dispositions législatives en matière de protection des personnes vulnérables afin de mieux protéger des droits fondamentaux, notamment le droit à l'égalité, à l'autodétermination, à l'intégrité et à la sécurité.

« Accroître le soutien aux familles en réaffirmant leur importance, en reconnaissant l'action des partenaires et en favorisant leur mobilisation à l'égard du mieux-être des familles québécoises, voilà ce à quoi VOTRE GOUVERNEMENT s'est engagé! »

Mathieu Lacombe
Ministre de la Famille

